

- porter des équipements de protection individuelle adaptés au travail



> L'imagination et le bon sens contribuent à l'allègement des manutentions pour les salariés.

Témoignages

Une entreprise sous-traitante d'un des majors du BTP européen a convaincu les donneurs d'ordre de la nécessité de mécaniser la manutention de ses bordures de trottoirs, pesant de 50 kg à 150 kg.

Une entreprise toulousaine a mis au point une table hydraulique à hauteur variable pour limiter les postures défavorables.

Une entreprise de travaux routiers a conçu et réalisé un panier mobile permettant le levage, le chargement et le déplacement des bouteilles de gaz propane.

Une entreprise de l'Aube utilise des chemins de roulement afin de déplacer des charges importantes avec un minimum d'effort.

Pour plus de renseignements,
contactez le comité régional **OPPBTB**
le plus proche de chez vous :
www.oppbtp.fr/votre-region/

OPPBTB

25, avenue du Général Leclerc
92660 Boulogne-Billancourt cedex

TÉL. : 0825 03 50 50

TÉL. : 01 46 09 27 00

Fax : 01 46 09 27 40

www.oppbtp.fr

OPPBTB
La prévention BTP



OPPBTB
La prévention BTP

Manutention manuelle



Allégez les charges !

- évaluez
- organisez
- mécanisez

La prévention,
un état d'esprit BTP

Pourquoi alléger les charges ?

Parce que les opérations de manutention :

- entraînent une pénibilité ;
- provoquent des accidents et des maladies professionnelles ;
- suscitent une indifférence progressive aux risques et aux dangers.

Comment alléger les charges ?

Il faut :

- évaluer les risques à effets différés (troubles musculo-squelettiques, lombalgies, etc.) avec le logiciel MAEVA-BTP 2.
www.maeva-btp.fr
- élaborer des solutions pratiques de prévention pour chacune des situations de travail grâce au catalogue SPOTH-BTP disponible gratuitement sur internet.
www.spoth-btp.fr
- mettre en place une stratégie de prévention des manutentions manuelles en s'engageant dans une démarche ADAPT-BTP.
www.oppbtp.fr

- anticiper, préparer et organiser le déroulement du chantier



- exploiter l'ouvrage pour l'approvisionnement (ascenseurs...)

- utiliser les aides à la manutention sur les postes de travail

- organiser la livraison des matériaux à pied d'œuvre puis la mise à disposition au poste de travail

